Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

BANN TICHA BIEN-ÊTRE – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Finistère
Annonce légale publiée le 17 avril 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 09/04/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée (à associé unique). Dénomination sociale : BANN TICHA BIEN-ÊTRE. Siège social : 9 Route de Plouvorn, 29600 SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS. Objet social : L'exploitation d'un salon de bien-être et de relaxation, comprenant la réalisation de massages (à visée non thérapeutique), soins corporels, techniques de relaxation, ainsi que toutes prestations visant au confort et à la détente, à l'exclusion de toute activité à caractère médical, paramédical ou esthétique. Commerce de détail de tous produits, accessoires et autres articles relatifs au bien-être, à la relaxation, à la beauté et aux soins du corps. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 000 euros. Gérance : Mme Chanunticha DAMRI épouse MARTIN-BERLIVET, demeurant 10 Rue de Roz Arm, 29430 PLOUNÉVEZ-LOCHRIST. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BREST (29). Pour avis, La Gérance.

Consulter cette annonce en ligne